

# Quand l'export va...

## L'Office du ducroire en 2013

Surfant sur la reprise des exportations, l'ODL voit ses activités renouer avec des niveaux d'avant-crise. Mais attention, dit son président.

L'Office du ducroire a une mission discrète, mais centrale dans le développement de l'économie: soutenir les entreprises qui exportent en couvrant les risques de crédit et, via le Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL), en soutenant les entreprises qui veulent s'implanter sur d'autres marchés.

Sans surprise, la reprise des exportations constatée depuis le deuxième trimestre a eu un impact sur les activités du ducroire.

Ainsi, l'ODL a assuré des opérations à hauteur de 775,6 millions d'euros – un niveau en léger retrait par rapport à 2012 où l'on était à 785,1 millions – pour 13,9 millions de primes encaissées contre 10,5 millions un an plus tôt.

Le montant des engagements atteint actuellement 1 milliard d'euros, une somme identique à celle de 2012 et supérieure aux années 2010 et 2011.

Durant l'exercice, l'ODL a versé pour 2,5 millions d'indemnités, «ce qui est un développement positif tant en chiffre absolu qu'en comparaison avec les années précédentes», détaille son président, Etienne Reuter. Qui présentait d'ailleurs son dernier rapport annuel, quittant son poste au profit d'Arsène Jacoby.

«Les pays envers lesquels les engagements à moyen et à long terme

sont accordés pour couvrir des risques de non-paiement sont surtout situés en Asie (55%), en Europe centrale et orientale (28%) et en Amérique latine (9%)» a détaillé le président. Mais attention, pas question de penser que la crise est finie prévient Etienne Reuter pour qui «les séquelles de la récession de 2008/2009 continuent à se faire ressentir».

### Demandes d'aides records

Autre signe inquiétant, plus actuel, les entreprises assurées auprès de son institution ont signalé un accroissement des retards de paiement au quatrième trimestre. «L'équipe de l'ODL suit de très près ces dossiers pour essayer de trouver des solutions entre l'exportateur, l'importateur, l'ODL et le réassureur.» Les troubles en Europe centrale, notamment en Ukraine, sont aussi suivis de très près. Mais les entreprises exportatrices restent optimistes comme en témoignent les chiffres du COPEL qui attribue les aides à l'exportation.

Ainsi, le nombre de demandes déposées progresse encore pour atteindre en 2013 un niveau record de 718, dont 611 ont connu une issue favorable. Des demandes déposées – et c'est aussi un record – par 206 entreprises. Dernier record, le montant alloué qui atteint 2,05 millions d'euros contre 1,89 million en 2012.

Etienne Reuter conclut: «Alors que l'environnement économique restera difficile à court et moyen terme, je souhaite encourager les entreprises luxembourgeoises à approcher l'ODL et le COPEL et rechercher de nouveaux clients au-delà de nos frontières»

MARC FASSONE